

# Les fausses bonnes intentions de ces messieurs de la Martinique

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

24 avril 2015



La semaine dernière, j'évoquais dans ces mêmes colonnes, la problématique de l'installation d'un cyclotron en Guadeloupe pour mieux prévenir les Guadeloupéens du cancer. Le Courrier de Guadeloupe s'est dès le début positionné pour un tel dispositif adapté à nos besoins. J'ajoute que l'objectif premier est l'égalité de l'accès aux soins à laquelle ont droit tous les Guadeloupéens, et non une quelconque lutte concurrentielle entre Martinique et Guadeloupe. Les Martiniquais promeuvent et vendent au mieux leur projet. Ils le teintent d'un brin de chauvinisme et le survendent. Après tout, pourquoi pas ? Qu'ils installent donc leur cyclotron. Je le répète. Peu me chaut. Mais pourquoi vouloir nous l'imposer ? Car, le projet de cyclotron installé en Martinique ne règle en rien les problèmes de prévention du cancer des Guadeloupéens. Et partant, nous sommes dans l'obligation morale de défendre l'option d'un cyclotron installé en Guadeloupe. Et tant pis si certains Martiniquais croient devoir s'étrangler de rage et raconter, avec la complaisance de journalistes sous informés, n'importe quoi. Y compris des contrevérités à propos d'un baby cyclotron parfaitement étranger au projet de la Guadeloupe. Camille Chauvet en vient alors à débiter des fadaises sur un projet qui ferait courir des risques nucléaires aux Guadeloupéens. Rien de moins ! Merci de penser à la santé des Guadeloupéens, mais pour parodier un Martiniquais célèbre : les Guadeloupéens sont certainement les meilleurs spécialistes pour ce qui concerne les affaires de la Guadeloupe. Il convient toutefois de démontrer ce que nous avançons. Le principal écueil d'un projet installé en Martinique et dont dépendrait les Guadeloupéens est celui du transport. Je note que dans le projet martiniquais, l'aspect du transport n'aborde pas le vrai problème. Il est dit qu'un itinéraire dédié sera mis en place d'ici décembre 2015 pour acheminer les isotopes produits par le cyclotron vers

l'aéroport Aimé Césaire. Destination finale Guadeloupe. Mais rien sur le transport aérien. Or, cette donnée essentielle est défaillante dans le dispositif de la Martinique. Les isotopes produits par un cyclotron en Martinique devront être acheminés en Guadeloupe. Ils ont en général une durée de vie trop courte et ne pourront pas être exploités en Guadeloupe. Ce handicap revoit déjà à la baisse l'efficience d'un cyclotron installé en Martinique au bénéfice des trois départements. En revanche, le fluor 18 parce qu'il a une durée de vie plus longue que les autres est transportable. Chance, il est également le plus usité pour la détection du cancer. Malheureusement, son transport pose des problèmes liés cette fois à la sécurité. Seuls les avions airbus sont équipés pour le transport des isotopes. À cause justement de l'incidence nucléaire. Ironie de l'argument, c'est précisément de ce danger que prétendait nous sauvegarder Camille Chauvet. Or seul Air France dispose sur la ligne Martinique Guadeloupe Guyane d'un tel avion et d'un seul. Air Caraïbes et Air Antilles Express n'en ont pas. On pourrait sans doute créer une compagnie dédiée au transport des isotopes. Avec des Airbus ! L'idée même de l'économie d'un seul cyclotron pour les trois départements ne serait qu'un mirage. Les Guadeloupéens pourraient se rendre en Martinique pour subir leurs examens. Sauf que là encore, il y a un écueil. Les malades atteints entre autres, d'un cancer du système lymphatique, ne peuvent voyager dans une cabine pressurisée. Ils ne peuvent pas prendre l'avion. Le big cyclotron onéreux de la Martinique est sans doute très bien pour la Martinique. La Guadeloupe elle, se contentera d'un mini cyclotron parfaitement adapté à ses besoins et validé par les autorités nucléaires et de santé. Rien à voir Messieurs Chauvet et Letchimy, avec un baby cyclotron, comme vous tentez de le faire croire.